



## Divorce paiement facture internet

Par **vdedier**, le **15/11/2016** à **11:16**

Bonjour,

Je me permets de vous demander votre aide car j'ai un souci avec le FAI (fournisseur d'accès internet). Je suis séparé de fait avec mon épouse depuis le 27/08/2016. Je viens de recevoir de la part du FAI une facture d'impayés pour les mois de septembre, octobre et novembre 2016.

Que doit-je faire ?

Le contrat était bien à mon nom lors de la souscription. Lors de notre séparation, j'ai signé une session de celui-ci à Madame. Suite à contact avec le service client, j'ai la confirmation du transfert de ce contrat au nom de jeune fille de Madame à la date du 07/11/2016.

Je ne vis plus là-bas depuis le 27/08/2016, je ne vais donc pas payer pour un service don je n'ai pas profité ?

Merci.

Cordialement.

Par **vdedier**, le **15/11/2016** à **11:53**

Merci beaucoup.  
bonne journée